p. 14-15

RETOUR SUR LA CRISE COVID-19

Alors qu'aujourd'hui l'épidémie marque le pas dans le département, Bandrélé a dû faire face au premier cluster de Mayotte

p. 18-19

SAZILEY, LE JOYAU DU SUD

Zone de ponte majeure des tortues dans l'océan Indien, la presqu'île abrite aussi une forêt sèche naturelle à préserver

BANDRÉLÉ MAG'

Le journal de la commune de Bandrélé | **Juillet 2021**

INTERVIEW DU MAIRE - ALI MOUSSA MOUSSA BEN P. 8

« AU REGARD DU CONTEXTE ET DES ENJEUX, NOUS NE POUVIONS PAS NOUS LIMITER À UN MANDAT »

vos services EN MAIRIE

Accueil-informations
Rez-de-chaussée à l'entrée du bâtiment
Horaires : Lundi au jeudi 7-12h 13h-15h45 et vendredi 7h 11h
Tél : 0269621981

Secrétariat du Maire
Permanences du Maire lundi et vendredi de 08h à 12h
1er étage
Tél : 0639404802
Sec-elus@bandrele.yt

Service courrier
Rez-de-chaussée
Tél : 0639620597
contact@bandrele.yt

Accueil CCAS
Bâtiment de la crèche municipale au 1er étage
Tél : 0269807690
ccas@bandrele.yt

Etat civil
Rez-de-chaussée à l'entrée du bâtiment
La prise de rendez-vous est obligatoire pour les CNI et Passeport
Tél : 0269638089

Service urbanisme
Rez-de-chaussée
Tél : 0269 613984

Service techniques
Derrière la Mairie de Bandrélé
Tél : 0639204312/0639207922

MJC Nyambadao
Tél : 0269660606

MJC de Mtsamoudou
Tél : 0269621790

En décembre 2020, les nouveaux aménagements de Musicale plage ont été inaugurés. Un renouveau d'envergure pour ce lieu symbole de l'attractivité de Bandréle à mettre au compte de la commune et de la CCSud.

Dans ce numero :

- P. 4-5 :
L'équipe Municipale

- P. 6-7 :
Les Élections

- P. 8-9 :
L'interview Du Maire

- P. 10 :
Constructions Scolaires

- P.12 :
Les Marchés Couvert

- P.13 :
La Cssm A Bandrélé

- P.14-15 :
Crise Covid-19

- P.16-17 :
La Crèche Municipale

- P.18-19 :
Saziley

- P. 21-22 :
Houdjati Ridjali

- P. 24 :
Concours De Nettoyage

BANDRÉLÉ MAG' JUILLET 2021

Directeur de publication :
Ali Moussa Moussa Ben
Rédaction :
BARA SARL
Réalisation :
BARA SARL

L'équipe municipale

ALI MOUSSA MOUSSA BEN (1)
Maire de Bandrélé

Adjoint(e)s au maire

ANDJOUZA M'LADJAO (2)
Première adjointe, Affaires foncières et urbanisme.

DJAILANI NOURDINE (3)
Deuxième adjoint, Politique de la ville et cohésion sociale

RIFCATI OMAR FOUNDI (4)
Troisième adjointe, Finances, administration générale, et personnel

BOUCHOURANI COLO (5)
Quatrième adjoint, Environnement et cadre de vie

ZOUHOURIA FOUNDI CHEBANI (6)
Cinquième adjointe, Affaires sanitaires et sociales

SOULAÏMANA ALI NAV (7)
Sixième adjoint, Défense, sécurité, prévention de la délinquance et protection civile

FATIMA MADI (8)
Septième adjointe, Culture et lecture publique

OMAR RACHIDI SELEMANI (9)
Huitième adjoint, Transports et déplacements

MAOULIDA ABDOU (10)
Neuvième ajoint au maire, Insertion et formation

Conseiller(e)s

ASSANI M'CHINDRA-MARI (11) Affaires scolaires

ASSIATI ALIHOUMADI (12)
Actions en faveur des personnes âgées et des notables villageois

ANTUNA SAID (13)
Écomusée du sel

ASSOUMANI HAMADA (14)
Agriculture et pêche

CHADHOULI ABDOU (15)
Jeunesse et Sport

ZAMEZAME CHAFIFFOU (16)
Communication

ANKIDATI BACAR (17)
Protocole
ECHATI M'CHAMI (18)
Tourisme

CHANRANI ABDOU (19)
Relations avec l'intercommunalité

EL-SAT SALIM INOUSSA (20)
Aménagement, infrastructures, travaux

MOUHAMADILMOUNIR ABDALLAH (21)
Assainissement

MOUHOUDHOIR CHEBANI (22)
Relations avec les associations

FATIMA MARI (23)
Restauration scolaire

ZALIA OUSSENI (24)
Relations ave le Conservatoire du Littoral et préservation du patrimoine naturel

NOUROU ANDJIBOU (25)
Eau

Opposition

SAINDOU ABDOU (26)

SOPHIE MADI RAMA (27)

DANIEL RAMA (28)

ZAKARIA MOUSSA (29)

ZAMIMOU AHAMADI (30)

ZAÏDI ABDOU (31)

MARIAME BACAR (32)

LATUFA MDALLAH (33)

Retour sur les élections : le choix de la continuité

Ali Moussa Moussa Ben

Les dernières élections municipales se sont tenues il y a un an dans le contexte inédit d'une pandémie mondiale. Le bilan du mandat précédent, ont conduit les électeurs de Bandrélé a renouveller sa confiance à la liste portée par Ali Moussa Moussa Ben.

Réélu à la tête de Bandrélé à l'issue des municipales de 2020, Ali Moussa Moussa Ben voit dans la confiance que lui ont exprimé les électeurs le choix de la continuité et l'adhésion à une certaine vision de la commune. Il s'en explique :

"Quand nous avons pris les rênes de la municipalité pour la première fois, force a été de constater que nous partions de loin : la commune et son administration avaient peu évolué. Pour remédier à cela, il a donc fallu à la fois élaborer une stratégie, une feuille de route, et construire l'administration qui nous permettait de porter cette vision et la rendre concrète auprès des habitants.

Concernant l'administration, je peux dire aujourd'hui que notre équipe est au complet, solide et à même de porter les défis que nous nous posons. La majorité des projets structurants que nous avons imaginés est également sur de bons rails. Ceci grâce à un travail d'arrache-pied, notamment auprès des financeurs et des différents partenaires. Mais la route est encore longue. Et je crois que les électeurs, que je remercie, l'ont compris et nous ont réélus pour ça : il reste du chemin mais nous sommes sur la bonne voie.

Dans le même temps, tandis que nous projetons notre commune dans les décennies à venir, nous luttons aussi avec acharnement pour préserver ce qui a fait et fait encore Bandrélé : une commune plutôt préservée des tensions que connaît le reste du territoire, où ***la notion de vivre-ensemble a encore un sens****. Continuer à travailler sur cela, c'est travailler sur la sérénité, la sécurité.Nous nous équiperons prochainement en vidéo-protection et mettons l'accent sur notre police municipale, mais dans le même temps, il nous faut rendre la ville agréable, belle, utile, propice à l'échange. C'est notre vision de Bandrélé et celle que nous avons portée auprès des électeurs".*

BANDRÉLÉ-CCSUD, *"UNE BELLE ET FRANCHE COLLABORATION"*

Officiellement créée par arrêté préfectoral, la Communauté de communes du sud, qui regroupe les municipalités de Bandrélé, Bouéni, Chirongui et Kani-Kéli, a pris sa forme définitive fin avec la modification de ses statuts. Encore jeune, la CCSud ne dispose toutefois pas pleinement d'une administration et d'une force d'ingénierie permettant d'assurer complètement des compétences initialement dévolues aux communes. *"Elle entre progressivement en fonction, mais en attendant les communes continuent à porter un certain nombre de projets"*, résume François Delaroque, le directeur général des services de Bandrélé. À l'issue des élections communautaires, Ali Moussa Moussa Ben a été porté à la tête de l'intercommunalité.

De là naît *"une belle et franche collaboration"*, se satisfait François Delaroque. *"Lorsqu'une commune comme la nôtre ne dispose plus d'une compétence, celle-ci ayant été transférée à l'interco, mais de l'ingénierie en mesure de porter des projets, nous nous accordons pour les mener à bien à travers des maîtrises d'ouvrage déléguées"*, explique le DGS. Exemple : les travaux de Musicale plage correspondent à une compétence intercommunale, *"mais puisque nous avions porté le projet depuis le début, nous*

L'équipe des adjoints au complet

avons mené en interne la phase 1. Ensuite, la CCSud a pris le relai", détaille le DGS. Même chose pour le ponton et la halle de pêche de Nyambadao, portés par la commune, puis les équipements seront rétrocédés à l'intercommunalité. Dans d'autres cas, c'est l'intercommunalité qui vole au secours des communes. *"Sur la question des marchés, par exemple, nous voulions aller vite car c'est un projet qui nous tenait à cœur. Or la CCSud a développé de belles capacités à ce sujet, notamment avec l'expertise acquise grâce aux marchés paysans qu'elle organise. Pour finaliser le projet, elle nous a donc apporté son soutien en ingénierie"*, fait valoir François Delaroque. Une " *belle complémentarité"*, qui permet aux projets de voir le jour, se félicite la commune.

À terme, l'interco *"devrait permettre aux communes de se* ***dégager des projets de très grande ampleur*** *qui, s'ils sont indispensables pour le territoire, impliquent des ressources internes trop grandes pour une seule municipalité. C'est par exemple le cas de la ZAC de Mjini, que nous avons imaginée mais que seule l'intercommunalité sera en mesure de porter jusqu'à son terme"*, ajoute le directeur général des services.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune de Bandrélé est composée de six villages : Bambo-Est, Bandrélé, Dapani, Hamouro, Mtsamoudou et Nyambadao sur une surface de pés de 37 km², soit environ 10 % de la surface du département.

Selon les derniers chiffres de l'INSEE[1] :

- population de la commune : 10 282
- population par villages
  - Bambo-Est : 613
  - Bandrélé : 4 180
  - Dapani : 824
  - Hamouro : 1 050
  - Mtsamoudou : 1 923
  - Nyambadao : 1 692

1 Source : Insee, recensement de la population de Mayotte 2017, exploitation principale.

Ali Moussa Moussa Ben : « Au regard du contexte et des enjeux, nous ne pouvions pas nous limiter à un mandat »

Entre urgences et stratégie à long terme, le maire de la commune revient sur les principaux enjeux venant rythmer l'activité de l'équipe municipale.

Quel a été selon-vous l'enjeu principal des élections municipales à l'issue desquelles vous avez été reconduit à la tête de la mairie ?

Pour ma part il s'agissait, en premier lieu, de défendre mon bilan auprès des administrés pour convaincre de l'intérêt de poursuivre le travail entamé. Et nous partions de loin. Rappelons qu'en 2014 nous avons hérité d'une commune dirigée par un même maire durant trois mandats pendant lesquels nous n'avons pas vu évoluer grand chose. Quand nous avons pris nos fonctions, il a donc fallu dans un premier temps établir une stratégie pour organiser nos équipes et répondre à des objectifs déterminés. C'est donc dans ce cadre que nous avons rédigé un document stratégique, témoignage de la vision que nous portons pour notre commune : **Bandrélé 2030**. Au regard du contexte et des enjeux, nous ne pouvions pas nous limiter à un mandat. Plusieurs axes se dégagent de ce document qui nous sert de feuille de route dans nos actions et nos projets.
D'abord, le domaine de l'environnement et de l'assainissement, l'habitat et le cadre de vie, la réussite éducative, le développement économique, la santé et le social, et bien sûr la sécurité. Tout cela représente un chantier et des défis immenses. Mais en ne déviant pas de cette ligne, nous avons déjà pu réaliser ou programmer plusieurs projets.

Quels projets symboliques en cours témoignent de cette volonté ?

Concernant la réussite éducative, par exemple, nous avons entrepris nombre de travaux de réhabilitation des groupes scolaires : aujourd'hui, quasiment toutes les écoles bénéficient d'un avis favorable de la commission d'hygiène et de sécurité quand, en 2014, aucune d'entre elles ne l'avait. Par ailleurs, d'ici 2023, 18 nouvelles classes doivent être livrées sur les 30 programmées et **la moitié des écoles devraient être équipées de réfectoire**. Nous avons également beaucoup travaillé sur l'assainissement qui touche à la fois au cadre de vie, à la santé et bien sûr à l'environnement. Nyambadao et Mtsamoudou sont désormais équipées de stations et l'on finalise le réseau sur ce second village. Nous attendons également le feu vert du Smeam pour déclencher les travaux pour une station à Hamouro. L'objectif est clair : que tous nos villages soient équipés de réseaux pérennes. Aux plans stratégiques s'ajoute la gestion des urgences, c'est par exemple le cas au sujet de la voirie pour laquelle nous mobilisons 5 millions d'euros ou pour l'évacuation des eaux pluviales pour éviter les inondations.

Ali Moussa Moussa Ben

Malgré tout, Bandrélé manque encore d'équipements structurants, que ce soit dans les domaines culturels et sportifs, les services ou le médico-social… Quels projets pour rendre la commune plus autonome ?

C'est vrai et c'est une grande partie de notre travail que de pallier cela. D'abord je rappelle que sur **les deux projets de ZAC** que nous aménageons, le sujet est au coeur de la réflexion et nous n'envisageons pas de produire des centaines de logements sans y accoler un certain nombre de services ou d'équipements.
Sur l'existant, notons que le projet de salle polyvalente est sur de bons rails. Il sera, notamment à l'étage, le lieu des associations et au rez-de-chaussée, une grande salle pour les événements festifs, culturels etc. Nous allons également corriger le manque d'équipement sportifs dont souffre notre

"Répondre aux attentes grandissantes de la population"

jeunesse. Nous commençons par couvrir le plateau existant puis nous multiplierons ce type d'équipements. Nous sommes également sur la construction d'un véritable siège pour le Centre communal d'action social (CCAS), qui soit en mesure de répondre aux attentes grandissantes de la populations. Cerise sur le gâteau, celui-ci est couplé au projet départemental de centre médico-social. Nous aurons donc un seul et même bâtiment, propre à répondre à un grand nombre de besoins en termes de santé et d'accompagnement social. De manière générale, nous souhaitons rapprocher les différents services de la population afin de lui éviter les interminables bouchons de Mamoudzou. Très prochainement, nous allons signer une convention avec la CSSM qui va ouvrir une antenne sur notre territoire. Même chose pour Pôle emploi. L'APAJH également et la mission locale qui, déjà présente, va se renforcer.

Bandrélé, lauréate des *Petites villes de demain*

Bandrélé reconnue pour la pertinence de ses projets

Bandrélé est lauréate 2021 du **programme Petites villes de demain**, témoignage de l'investissement de la commune pour dynamiser son territoire. Au côté des villes de Ouangani et Bandraboua à Mayotte, Bandrele signera une convention le 1er juillet, entamant une phase de 18 mois pour concevoir le projet et définir la programmation de l'opération de revitalisation du territoire (ORT). Cette période permettra de définir les chantiers prioritaires pour développer le centre bourg de Bandrélé. L'ORT entrera dans le vif du sujet à l'aube de l'année 2023 en partenariat avec l'intercommunalité.
Le cœur du programme est **l'attractivité et le dynamisme territoriale**. Piloté par l'Agence nationales de la cohésion des territoires, le budget global des Petites villes de demain est de 3 milliards d'euro jusqu'en 2026 et concerne plus de 1 600 binômes commune(s) – intercommunalité. S'adressant aux communes de moins de 20 000 habitants Petites villes de demain, le programme s'organise autour de 3 pilliers :
- le soutien en ingénierie des collectivités,
- le financements sur des mesures thématiques ciblées,
- l'accès à un réseau grâce au Club Petites villes de demain.

La première étape pour Bandrélé consistera au recrutement d'un chef de projet dans les prochaines semaines.

Après une remise aux normes, l'accélaration des contructions scolaires

L'école primaire de Dapani T4 a banéficié d'une extension

De nombreux chantiers ont été programmés sur la commune de Bandrélé, et parmi eux beaucoup de constructions scolaires. Rencontre avec Mohamed Daroussi, responsable du service « études et travaux », et François Delaroque, directeur général des services.

"Le mandat précédent a été consacré essentiellement à la remise aux normes des écoles" commence par rappeler François Delaroque, directeur général des services à la mairie de Bandrélé. " *Quelques salles de classe ont été livrées à Mtsamoudou ainsi qu'un réfectoire, l'unique réfectoire communal. Nous sommes donc passés d'un stade où nous avions des écoles dégradées à une réhabilitation, une mise aux normes de toutes ces écoles".*

Ainsi, parmi les chantiers achevés, il y a la rénovation de 6 salles de classes de l'école maternelle de Mtsamoudou. À cela s'ajoute la réhabilitation de 4 salles de classes et des sanitaires d'une école à Dapani, mises en service cette année pour la rentrée de janvier 2021.

"Cependant, nous n'avions pas résorbé le principal problème qui est aujourd'hui un manque de salles de classes, qui implique des rotations", poursuit François Delaroque. *" À cela s'ajoute le manque de réfectoire, qui implique l'inapplicabilité des rythmes scolaires. Ici, la seule école où il y ait cours le matin et l'après-midi avec une pause méridienne est Mtsamoudou, où il y a un réfectoire. Ce mandat est donc consacré stratégiquement à construire des salles de classe et des réfectoires dans la quasi-totalité des écoles".*

Dans cette perspective, une extension de l'école maternelle Bandrélé est programmée, avec 6 nouvelles salles de classe. *"Sur ce site, il y a aussi une école élémentaire"*, précise Mohamed Daroussi. " *Une extension de 4 salles de classe est prévue, ainsi que des réfectoires pour la maternelle et l'élémentaire. Comme il s'agit d'une grosse opération qui coûte dans les 3 millions d'euros, le projet est encore en étude de programmation".*

À Hamouro, une projet de construction de 8 salles de classe et d'un réfectoire est lui aussi en phase de programmation, tout comme le projet d'agrandissement de l'école de Bambo, avec 6 salles de classe et un réfectoire.

À Nyambadao, des études de faisabilité ont été lancées pour 8 salles de classe maternelle.

DES AIRES DE JEUX POUR LES ENFANTS

L'école maternelle de Dapani doit pour sa part faire l'objet d'une extension de 2 salles de classes et d'un réfectoire, des études sont en cours. A Mtsamoudou, une nouvelle crèche va être construite. Pour le moment, une seule crèche municipale existe à Mayotte, il s'agit de la toute-récente crèche des *Petits Tamarins*, à Bandrélé.

"Nous avons aussi dans l'objectif de rajouter du ludique dans les écoles", révèle François Delaroque. *"On aimerait construire des aires de jeu pour les jeunes enfants et des espaces récréatifs plus adaptés pour les plus grands. Cette démarche globale de réaménagement des écoles correspond à une vision ambitieuse. Il est extrêmement long de construire des écoles, 3 à 4 ans sont généralement nécessaires. Mais il reste 5 ans avant la fin du mandat, nous avons bon espoir de voir plusieurs inaugurations".*

La pose de la première pierre de la halle de pêche de Nyambadao, fin mai, marque la concrétisation d'une promesse de campagne et la mise en place d'un circuit alimentaire complet.

Avec les deux marchés couverts, un cocktail « gagnant-gagnant » bien vitaminé

La part belle aux produits locaux

Désormais ouverts au public, les marchés couverts de Bandrélé et de Hamouro ont pour objectif d'offrir aux consommateurs des produits locaux et de qualité.

L'ouverture, le 14 février - jour de la Saint-Valentin - du marché couvert de Bandrélé n'est peut-être pas une simple coïncidence... Car c'est une véritable histoire d'amour entre producteurs et consommateurs locaux que veut initier la démarche. *"Nous avons associé à ce projet, l'idée d'un pôle agricole à Mro Mouhou. La commune dispose en effet d'un terrain de 20 hectares sur lequel nous installons des agriculteurs. Tout cela nous permet de maîtriser les produits qui seront vendus sur nos marchés, assurer une démarche de circuit-court avec tous les bénéfices que cela implique"*, explique ainsi le maire. Et c'est dans le même esprit, côté mer, que démarrent les travaux de la halle de pêcheurs de Nyambadao, qui doit en priorité servir de point de vente aux marins de la commune.

Une histoire d'amour entre les producteurs et les consommateurs

La mairie de Bandrélé et la Communauté de communes du Sud ont su travailler de concert pour rattraper le retard à l'ouverture : la commune a finalisé le projet avant de laisser la main à l'intercommunalité. Un coup d'accélérateur, allié à la situation sanitaire durant laquelle des dérogations pour l'ouverture de marchés ont été octroyées, qui a donc permis l'ouverture du marché couvert de Bandrélé. Durant la période transitoire, celui-ci a été géré par Bio-troc, avec comme cahier des charges de privilégier les producteurs locaux. Désormais, les deux marchés sont pleinement investis par les producteurs-commerçants du cru, sélectionnés après appel à candidatures par la mairie dans un souci de " *pluralité et de qualité*".

Bandrélé accueille une permanence de la CSSM

La nouvelle antenne de Bandrélé prend place sur le site de l'ancienne mairie, en lieu et place des précédents locaux du CCAS.

La Caisse de sécurité sociale de Mayotte poursuit son ancrage local avec l'implantation d'une permanence dans la commune de Bandrélé inaugurée mercredi 9 juin 2021.

La Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM) poursuit son ancrage local avec l'implantation d'une nouvelle permanence dans la commune de Bandrélé inaugurée mercredi 9 juin 2021. Changement de décor. Aux avenues bruyantes de Kawéni qu'il faut remonter la patience chevillée au corps se substituent désormais, au moins pour les habitants du sud de l'île, la petite rue de la mairie et sa rivière qui filent vers la mangrove. Et c'est à son bout, à quelques mètres de l'eau que les administrés pourront réaliser leurs démarches auprès de la Caisse de sécurité sociale de Mayotte.

Inaugurée mercredi 9 juin 2021 en présence notamment de Salim Nahouda, le président de la CSSM, de sa directrice Ymane Alihamidi-Chanfi et du maire de la commune hôte Ali Moussa Moussa Ben, l'antenne locale s'ancre en lieu et place des anciens locaux du centre communal d'action social. Et auprès de la police intercommunale de l'environnement et du siège de la communauté de communes du Sud. C'est d'ailleurs à destination des administrés de l'intercommunalité que s'ouvre le petit local composé d'un accueil et de trois bureaux. *"Au départ, les discussions avec l'interco avaient abouti à une implantation sur la commune de Kani-Kéli. Le projet n'a pu aboutir pour diverses raisons et les locaux du CCAS étant devenus vacants après son déménagement, nous les avons proposés à la CSSM"*, récapitule Ali Moussa Moussa Ben qui voit là *"une victoire dans le rapprochement des services publics auprès des habitants"*. *"Une thématique particulièrement chère à notre équipe municipale et qui doit se concrétiser encore davantage dans les prochains jours avec l'installation de Pôle emploi"*, ajoute l'élu.

> *"Une victoire dans le rapprochement des services publics auprès des habitants"*

Même son de cloche, du côté de la caisse de sécurité sociale mahoraise qui, après l'installation de ses antennes du centre à Sada, du nord à Hamjago et de Petite-Terre à Dzaoudzi-Labattoir, se félicite d'être *"au plus proche de [ses] usagers, dans une politique de proximité et d'accès aux droits afin de garantir les missions de service public"*. *"Cette ouverture vient consolider le maillage territorial démarré en 2016"*, fait encore valoir la caisse.

Concrètement, le point d'accueil situé sur le site de l'ancienne mairie doit accueillir les usagers - sur rendez-vous - tous les mercredis de 10h à 17h et les accompagner dans leurs démarches relatives aux branches *"famille"* (allocations familiales, aides au logement, RSA etc.), *"maladie"* (affiliation, changement de situation, remboursement des soins, indemnités journalières etc.) et *"vieillesse"* (retraite, ASPA etc.). Trois branches donc, autour des palétuviers.

<u>Pour prendre rendez-vous :</u>
par téléphone au 0269619191
par email : pfs.cssm@css-mayotte.fr.
via le site internet : www.cssm.fr

« Nous n'étions pas prêts mais les services comme la population ont très bien réagi »

Après Nyambadao, le village de Mtsamoudou a accueilli un centre de vaccination où le public s'est rendu en nombre.

Premier cluster mahorais lors de la première vague, la commune a dû s'organiser pour faire face à une maladie encore mal connue à l'époque. Une malchance qui lui aura permis d'être parée au mieux pour affronter la seconde vague.

"Ça a été une grande surprise car à l'époque nous ne connaissions presque rien de cette maladie, nous n'avions pas d'équipement pour nous en protéger. C'était très compliqué..." Le maire est encore surpris par la vitesse avec laquelle le Covid-19 a pris tout le monde de court. **En avril 2020, Bandrélé figure parmi les premiers clusters de l'île** et soulève les inquiétudes des autorités sanitaires. À cette époque, Dominique Voynet estime même que *"la situation de la commune pourrait faire basculer l'épidémie en stade 3"*. On connaît la suite, la diffusion du virus s'intensifie partout ailleurs dans l'île, le passage à un nouveau stade d'alerte devient inéluctable. Mais première touchée, Bandrélé est aussi une des premières à réagir.

"Nous avons beaucoup travaillé dans un premier temps sur la partie communication. Par exemple à travers les imams que nous avons mobilisés. Tous les soirs, les micros des mosquées appelaient à rester à la maison et la police municipale sillonnait

Des tests aux vaccins, les équipements publics ont été pleinement mobilisés pour faciliter la gestion de la crise sanitaire.

également la commune avec ce message", rappelle Ali Moussa Moussa Ben. La consigne, par ailleurs relayée à la demande de la municipalité par Baco Ali, est globalement respectée. Mais à cette époque, la mairie le sait, il ne pourra l'être véritablement que si les populations les plus vulnérables sont accompagnées.

"IL A FALLU ÊTRE HYPER RÉACTIFS"

"Le CCAS s'est fortement mobilisé durant les deux vagues épidémiques, notamment à travers la distribution de bons alimentaires", rappelle ainsi François Delaroque, le directeur général des services de la municipalité. Le tout dans les meilleures conditions sanitaires possibles. *"Nous avons été très fermes là-dessus dès le départ : il n'y aura pas de distribution de denrées à Bandrélé, le risque d'attroupement était trop grand. Nous avons donc fait le choix des bons alimentaires"*, indique le DGS. Résultat, en plus des coupons livrés par l'État, quelque 142 000 euros sont mobilisés par la commune.

Dans le même temps, la mairie en partenariat avec l'ARS s'empare de la question de l'eau : des cartes monétiques sont distribuées et les rampes d'eau sont ouvertes. *"Nous avions la chance d'avoir une spécialiste de l'accès à l'eau, ce qui nous a permis de mettre sur pied un programme complet avec des ateliers de sensibilisation aux gestes barrières"*, rappelle François Delaroque. Distribution de masques, système de lavage de main à l'entrée des magasins, accompagnement administratif des entreprises, mobilisation d'équipes de désinfection, marchés alimentaires, la mairie est sur tous les fronts.

"Finalement, avoir été le premier cluster aura été un mal pour un bien, cela nous aura permis d'être hyper réactifs, extrêmement vigilants. Tout de suite, la pression que cela a mis a poussé le maire à prendre des décisions fortes, à rester en lien étroit avec les autorités sanitaires et les services de l'État pour être les plus efficaces possible. Nous n'avions pas le temps de tergiverser et je crois que cela a porté ses fruits", analyse aujourd'hui le directeur général des services.

DU CENTRE DE DÉPISTAGE AU CENTRE DE VACCINATION

Pour autant, *"la vigilance est encore de mise, il ne faut pas relâcher la pression"* rappelle le maire qui tient à ce que l'accueil en mairie et les agents montrent l'exemple. Les locaux municipaux sont ainsi désinfectés quotidiennement, les usagers sont filtrés, le port du masque y est obligatoire pour tous, la distanciation sociale est respectée à la lettre. Comme s'il fallait prouver que la mobilisation ne faiblit pas, le téléphone du DGS sonne. On lui signale un cas positif dans une école. François Delaroque raccroche, compose un autre numéro. "Il nous faut une équipe en urgence pour désinfecter la salle de classe". Un simple *"OK"* en guise de réponse vient montrer que la machine est bien huilée, réactive.

Bonne élève, Bandrélé ne l'est d'ailleurs pas seulement pour désinfecter les écoles. *"On fait le maximum pour être les plus collaboratifs possible avec les autorités sanitaires"*, fait valoir le cadre de la mairie. *"Nous avons mis à disposition des bâtiments municipaux, tant pour les campagnes de dépistage que de vaccination"*, rappelle-t-il. Et dans un souci d'équilibre du territoire, Mtsamoudou prend le relai de Nyambadao pour accueillir les équipes chargées d'inoculer le vaccin.

"Je ne tarirai jamais assez d'éloge à l'égard de mes services ainsi qu'auprès de la population qui ont tous su traverser cette épreuve en limitant les dégâts", se félicite le maire en guise de conclusion. Même s'il le sait, la page n'est pas encore tout à fait tournée. *"Restons vigilants"*, insiste-t-il.

ZOOM sur la crèche municipale

Ouvert depuis un an, l'établissement accueille les enfants de 24 familles

Ouverte depuis un an, la crèche des Petits Tamarins accueille à la journée jusqu'à 15 enfants de 0 à 6 ans. Puisque les enfants ne viennent pas tous les jours à temps plein, 24 familles au total y ont accès.

"Le bâtiment comprend une grande salle de vie, ainsi que 3 dortoirs et une salle de bain. Les enfants jouent beaucoup dehors, on a un espace extérieur plutôt sympa", décrit Alexandra André, directrice de la crèche.

Concernant le personnel, 6 personnes travaillent aux Petits Tamarins, dont une auxiliaire puériculture et 3 animatrices petite enfance. *"Ça a toujours été une vocation de travailler auprès des tout-petits"*, confie Soifia Halidi Foundi, auxiliaire de puériculture. *"Après ma formation j'ai vu l'annonce et j'ai directement postulé"*.

L'équipe comprend également une art-thérapeute. *"Pour composer l'équipe je voulais une psycho-motricienne, mais je n'ai pas réussi à trouver"*, raconte Alexandra André . Au grès d'une rencontre, l'art thérapie a rapidement trouvé sa place. *"C'est hyper intéressant car on travaille réellement sur le suivi des enfants. On a vraiment un échange."*

« On est une bonne équipe », juge pour sa part Soifia Halidi Foundi. *"Chacun a ses compétences. On travaille avec Lucile, notre Art-thérapeute, ce qui nous apporte beaucoup. Avant je ne connaissais pas du tout ce métier. Elle prend les enfants et leurs parents en petits ateliers. C'est très bénéfique pour la prise en charge des enfants, après c'est plus facile de travailler avec eux"*.

"À LEUR ÂGE ILS DÉCOUVRENT DES ÉMOTIONS MAIS N'ONT PAS ENCORE LE VOCABULAIRE"

L'Art-thérapie est un soin de support pour accompagner les gens vers du mieux-être. *"Ça s'adresse à tout type de public"*, explique Lucile Peïdro. *"On utilise les pouvoirs de l'Art, qui peuvent nous mettre en relation avec les gens, apaiser ou au contraire donner de l'énergie. Par exemple, quand on est triste on va avoir tendance à écouter des chansons nostalgiques. La chanson emmène avec elle un peu de notre tristesse, et on va mieux"*.

Avec les enfants, la jeune Art-thérapeute travaille beaucoup sur les émotions. *"À leur âge ils découvrent des émotions mais n'ont pas encore le vocabulaire ni les constructions mentales pour les appréhender. Donc je viens étayer leur ressenti. Parfois ils*

L'équipe de la crèche

sont en colère et ne savent même pas pourquoi. Juste le fait qu'un adulte arrive et leur dise : d'accord tu es en colère, on va réfléchir pourquoi. Est ce que tu es en colère parce qu'un autre a pris ton jouet ? Ah oui c'est ça. D'accord tu as le droit d'être en colère. Mais par contre…etc. Je viens étayer ce qu'ils ressentent, et eux ça les apaise."

Pour la crèche, Lucile Peïdro a fabriqué un mur des émotions, avec des petits bateaux en carton et des couleurs. *"Il y a les quatre émotions de base : joie, colère, peur, tristesse"*, détaille-t-elle. *"J'ai fabriqué des petits bateaux où ils peuvent coller leur photo dessus. Au début je leur explique de l'atelier que le jaune c'est quand on est très content, bleu c'est quand on a peur… etc. Je leur fais mettre leur photo et je leur demande de faire avancer leur bateau en fonction de l'intensité de leurs émotions".*

> "La volonté de la municipalité est d'ouvrir deux micro-crèches, de 10 places, sur Nyambadao et peut-être Mtsamoudou"

Après ce travail, celle-ci leur donne comme couleurs le noir, le bleu, le jaune et le rouge, et les laisse faire ce qu'ils veulent sur une feuille. *« Moi je suis vraiment en retrait, je les laisse faire, et on reprend ensemble les couleurs à la fin pour voir s'ils ont bien saisi. Pour les plus petits, c'est encore trop compliqué. Donc on fait plutôt de la découverte sensorielle : toucher avec les mains…etc. Et je mets toujours de la musique en même temps ».*

Lucile Peïdro a par ailleurs mis en place avec les parents des ateliers d'Art-thérapie autour de la parentalité et de la coparentalité. *« Ils se posaient énormément de questions »*, se souvient-elle. *« La société de nos jours impose un peu un dogme du parent parfait. Il faut travailler, élever ses enfants en même temps, réussir à faire des activités, que les enfants soient intelligents…Ils ont énormément de pression sur eux. Donc je fais beaucoup de lâcher-prise. Et après je réponds à leurs questions autour de la parentalité, de la coparentalité, des stades du développement de l'enfant, de son sommeil… ».*

Le personnel des Petits Tamarins s'efforce également de proposer aux enfants une ouverture vers l'extérieur, avec notamment des sorties à la médiathèque. À Noël, la crèche a reçu une compagnie pour un spectacle.

L'un des enjeux est aussi de favoriser la mixité sociale. *« On a déjà un public bien diversifié, puisque le plus petit tarif horaire est de 26 centimes et le plus gros de 3,47 euros »*, précise Alexandra André. *« Mais j'aimerais aller chercher ces enfants en face dans les bangas qui n'ont pas forcément l'opportunité d'un mode de garde. Les parents ont peur que financièrement ce soit trop élevé, alors que comme le tarif est en fonction des revenus et du nombre d'enfants, on peut arriver à les accueillir. J'aimerais aussi faire un travail sur les enfants porteurs de handicap ».*

La crèche se pose en outre comme un acteur de la formation à Mayotte. Au moment du recrutement, de nombreuses candidatures ont été déposées mais peu de personnes possédaient déjà une expérience en crèche. Les animatrices ont donc gagné en compétence au cours de cette première année, jusqu'à former aujourd'hui une équipe solide. *« On accueille aussi des stagiaires depuis février, nous avons en ce moment notre quatrième stagiaire »*, ajoute Alexandra André. *« La demande est énorme. On essaie de bien les encadrer, c'est l'occasion pour elles de réellement se former et pouvoir travailler ensuite ».*

À Mayotte, l'établissement des Petits Tamarins constitue la 13e crèche du territoire et la 1ère crèche municipale, les autres étant soit privées soit associatives. *"La volonté de la municipalité est d'ouvrir deux micro-crèches, de 10 places, sur Nyambadao et peut-être Mtsamoudou"* révèle Alexandra André. *"Il y a vraiment une volonté politique importante concernant l'éducation.*

Saziley, le joyau du Sud

Sur le territoire de la commune de Bandrélé se trouve la presqu'ile de Saziley. Michel Charpentier, président des Naturalistes de Mayotte, nous explique pourquoi il s'agit d'un site naturel exceptionnel.

"La ***presqu'ile de Saziley*** *est d'abord un site important de forêt sèche naturelle"*, commence Michel Charpentier. *"À la différence des forêts humides que l'on peut trouver au Mont Choungi ou au Mont Benara, les végétaux des forêts sèches perdent leurs feuilles à la saison sèche. L'arbre emblématique de ce type de forêt est le baobab".*

Or, sur l'ensemble de la planète, les forêts sèches sont en régression, disparaissant encore plus vite que les forêts humides. Parmi tous les territoires ultramarins français, Mayotte et la Nouvelle-Calédonie sont les seuls où l'on en trouve encore. *"Même à Saziley , on commence à avoir davantage de bananiers"*, avertit cependant le président des Naturalistes. *"C'est un effet de la déforestation massive pour planter des bananes et du manioc. Le problème est que ces plantes n'ont pas la même efficacité pour protéger les sols contre l'érosion. À cause de ce phénomène, lorsqu'il pleut, la terre est ravinée et la boue coule dans le lagon. Une double peine pour les écosystèmes : la déforestation engendre à la fois une perte de terre nourricière et une dégradation du lagon".*

La presqu'ile de Saziley constitue un joyau non seulement en raison de sa flore rare, mais aussi à cause de son tombant, connu pour être l'un des plus beaux de Mayotte. D'une dizaine de mètres de profondeur, il est riche, en bon état, et héberge **une faune abondante** : une multitude de poissons, de nombreuses tortues, ainsi que quelques requins et dauphins.

"LE BRACONNAGE S'EST DÉVELOPPÉ"

"Il n'y a pas de village donc la zone est relativement préservée de la fréquentation et de la pollution", remarque Michel Charpentier. *"Relativement, car il y a des déchets solides qui se baladent dans tout le lagon et se déposent sur les plages et les platiers".*

Enfin, le lieu constitue **un site de ponte extrêmement important.** Entre le village de Mtsamoudou et Saziley se trouvent 7 plages fréquentées de longue date par les tortues pondeuses. La plupart sont des tortues vertes, bien qu'il arrive de voir aussi des tortues imbriquées. *"C'est un site de ponte car il n'y a pas de village à cet endroit », note Michel Charpentier. « Les tortues*

La tortue déploie une énergie considérable pour regagner les flots après la ponte

qui pondent la nuit sont préservées des dérangements de l'activité humaine".

Entre 1990 et 2013, une surveillance permanente était assurée par les agents du Conseil général. *"Lorsque la surveillance a été abandonnée, le braconnage s'est développé, la fréquentation anarchique aussi. Les Naturalistes ont repris le suivi nocturne des tortues en 2019 pour dissuader les braconniers. Ça déplace le braconnage plus que ça ne le supprime bien sûr, les braconniers vont sur les autres plages. Mais notre objectif est de protéger le principal site de ponte de Mayotte".*

Depuis septembre 2019 et la création de l'unité de **police intercommunale de l'environnement de la CCSud**, les moyens de surveillance se renforcent.

« Notre mission première est la protection de l'environnement sur le territoire de la CCSud. Nous patrouillons à 90 % sur le territoire terrestre et nous effectuons quelques missions nautiques ciblées », précise le chef de cette police, Jean-Pierre Cadière.

L'unité est actuellement composée de 4 policiers assermentés, commissionnés et armés, d'un pilote de bateau et d'un agent de surveillance. Si la police intercommunale de l'environnement de la CCSud intervient sur la lutte contre le braconnage des tortues ou des makis, ses missions s'étendent aux coupes sauvages, aux brûlis ou encore aux constructions interdites ou à toutes autres activités illégales portant atteinte à l'environnement.

Jean-Pierre Cadière met en garde. *"On n'a pas basculé sur un point de non-retour mais on n'est pas loin. C'est à nous de porter l'insécurité à ceux qui détruisent la faune et la flore."*

Sur un an, de février 2020 à février 2021, **1881 montées de tortues et 644 pontes** ont été dénombrées par les Naturalistes sur la grande plage de Saziley. La différence entre ces deux nombres s'explique par les éventuels dérangements ou obstacles, comme des racines ou des cailloux, que la tortue peut rencontrer sur la plage. Elle repart alors vers la mer pour revenir plus tard.

"Ce sont des nombres déjà considérables, alors qu'on ne compte que 2 nuits, puisque les Naturalistes ne dorment à Saziley que le week-end. On estime donc que sur l'année il y a 6000 montées et 2200 pontes sur la grande plage", précise Michel Charpentier.

Si l'on considérait les 7 plages de la presqu'ile, ces chiffres doubleraient, voire plus. Une telle estimation a été confortée par le survol aérien. De 2003 à 2008, le Conseil départemental avait fait survoler l'ensemble des plages de Mayotte pour compter les traces de ponte. Ils avaient alors considéré que 52% des tortues fréquentant Mayotte étaient concentrées sur les 7 plages de Saziley. De 2019 à 2021, le Parc Marin a repris le survol, augmentant encore ce chiffre : **53% des montées de tortues** sur l'île seraient concentrées à Saziley.

La presqu'ile se pose ainsi comme l'un des principaux sites de ponte non seulement de Mayotte, mais du canal de Mozambique. L'autre grand lieu de ponte de cette région est Mohéli. Cependant, à la différence de sa voisine, Mayotte est surpeuplée. D'où l'urgence de protéger ce site d'importance mondiale pour la fréquentation des tortues, avec sa flore et sa faune hors du commun.

Reçus premiers au concours de nettoyage

En mai, un grand concours de nettoyage s'est déroulé sous la houlette de l'association 976 Sud Prévention. Retour sur cette action symbole de l'engagement de la commune en faveur de la propreté des espaces de vie.

Les canettes se ramassent au rateau à Bambo

Début mai, un concours de nettoyage était organisé par la mairie, rassemblant plusieurs associations de la commune. Houdjati Ridjali, présidente de l'association 976 Sud Prévention, revient sur cet événement : *"Le but était de nettoyer les quartiers qui se trouvent au bord de la mer et au niveau de la rivière, pour lutter contre les déchets qui remontent et éviter la propagation de maladies. L'opération était organisée sur toute la commune, toutes les associations de Bandrélé et des villages alentour étaient présentes"*. Avec un premier prix de 500 euros, un deuxième de 450 euros, un troisième de 300 euros, un cinquième et un sixième prix à 200 euros, la mairie n'a pas manqué de montrer son soutien aux défenseurs de l'environnement. *"La mairie avait proposé à chaque association de se focaliser sur une zone à nettoyer. Les récompenses ont été décernées à ceux qui ont ramassé le plus, ceux qui ont pu mobiliser beaucoup de monde. La distance parcourue a aussi été prise en compte"*, détaille Houdjati Ridjali.

En août, une semaine de nettoyage avait déjà été organisée, conviant toutes les associations de la commune adhérentes à la FMAE (Fédération Mahoraise des Associations Environnementales). *"L'idée était de créer une synergie, car même si on est dans la même commune, on ne se connait pas, on se voit à peine"*, souligne la présidente de 976 Sud Prévention. Il s'agissait cette fois de nettoyer les différents villages. La semaine avait débuté avec un nettoyage de la rivière le premier jour. Puis chaque association avait choisi un jour de nettoyage pour nettoyer Bandrélé et les villages autour.

"On était une quarantaine, et Bandrélé compte 8 routes. J'avais donc nommé des chefs d'équipe, en leur disant qu'ils devaient mobiliser leurs amis pour que leur rue soit propre. On avait aussi posé des affiches, invité la population et les bénévoles s'étaient positionnés sur toutes les rues. C'est comme ça qu'on avait géré", se souvient Houdjati Ridjali. *"On avait même invité les fundis des madrassa pour que les enfants viennent aussi nous aider. Parce que la conscience environnementale peut naître depuis le plus jeune âge. Si personne n'apprend les bons gestes à un enfant, pour lui c'est normal : il prend, il jette. Nos bénévoles leur ont expliqué les différentes poubelles de tri sous forme de jeu. Sur le moment ça les a amusés, mais je sais que maintenant, lorsqu'ils ont un déchet ils le jettent au bon endroit."*

Espace réservé à l'expression de l'opposition municipale"

Le groupe de l'opposition municipale n'a pas fourni aux services de la mairie de texte à publier.

Les travaux en cours

Le marché de travaux pour l'aménagement de place publique de Mtsamoudou sera mis en consultation en juillet 2021

Les travaux de mise en place des enrobés sur la ruelle de l'Eco-musée du Sel et sur la rue Tsimpou Mahassaki se dérouleront dans le courant du mois août 2021

Le marché de travaux pour l'aménagement du Front de Mer de Bandrélé a été lancé le 18 juin 2021. Le démarrage des travaux est programmé pour septembre 2021

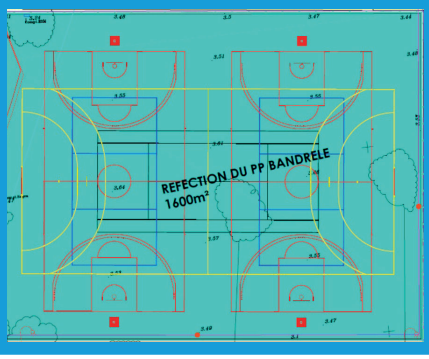

Les travaux de rénovation du plateau sportif de Bandrélé vont démarrer dans le courant du mois d'août 2021

Houdjati, l'engagement avant tout

Houdjati Ridjali est présidente de 976 Sud Prévention. La jeune femme de 34 ans revient sur ce qui l'a amenée à s'investir dans cette association, ses actions, ses projets, ainsi que les liens avec la mairie et les habitants de Bandrélé.

L'association a été fondée par des jeunes d'une vingtaine d'années en septembre 2017. *"Lorsqu'ils ont commencé, ils ne savaient pas où mettre les pattes, ils se sont dit qu'il fallait trouver quelqu'un qui puisse les aider. Moi je suis de Bandrélé, et comme je travaille à la pharmacie, je crois que la majorité des gens me connaissent"*. C'est ainsi que début 2018, deux jeunes viennent la trouver, après avoir frappé à plusieurs portes, sans succès.

À ce moment-là, l'association se nomme 976 Sud Sécurité. Ses bénévoles veulent agir à la fois sur les questions d'environnement et de sécurité. *"Je les ai prévenus que tout ce qui est sécurité et environnement, je ne connaissais pas. Je ne m'étais jamais intéressée à ce genre de choses, aux associations. Mais quand j'ai vu des jeunes motivés, qui voulaient absolument sauver leur association, je ne pouvais pas dire non"*.

Houdjati Ridjali devient la présidente de l'association en mai 2018. À cette époque, les bénévoles font des rondes la nuit, ce qu'elle a du mal à accepter. « *Moi je me disais : je ne peux pas dormir chez moi et laisser les gens faire des rondes, ce n'est pas humain. Donc j'ai dit on arrête. Les rondes de nuit c'est le travail des gendarmes et des policiers, mais ce n'est pas notre travail* ». C'est ainsi que 976 Sud Sécurité devient 976 Sud Prévention, avec une focalisation sur la protection de l'environnement.

UNE PRÉVENTION CONTRE LES MALADIES VECTORIELLES

À présent, l'association fait partie des Ambassadeurs du lagon, une initiative portée par la FMAE (Fédération Mahoraise des Associations Environnementales). En plus de ce soutien, 976 Sud Prévention entretient des liens étroits avec la mairie de Bandrélé. *"C'est la première qui nous subventionne, elle nous aide dès qu'on a besoin. Elle nous a donné notre propre matériel, pour ne pas qu'à chaque opération de nettoyage on aille demander. Elle a mis à notre disposition des râteaux et des gants, quand on va quelque part on est tranquille"*.

Ces derniers temps, les bénévoles ont été particulièrement actifs dans le domaine du nettoyage. Avec la saison des pluies, les maladies vectorielles comme le chikungunya ou la dengue se propagent d'autant plus facilement. Il s'agit donc pour les bénévoles de se débarrasser des encombrants, puisque les eaux pluviales entraînent les déchets vers le lagon.

L'enjeu est également d'éviter d'éventuels accidents. *"Il y a des habitations, des enfants. L'eau qui stagne peut remonter jusqu'à chez eux et si un enfant tombe il peut y avoir des noyades. C'est aussi pour ça qu'on a voulu se débarrasser de tous les encombrants et déchets"*, précise Houdjati Ridjali.

LUTTE CONTRE L'ILLÉTRISME

Par ailleurs, 976 Sud Prévention agit dans le domaine de l'éducation, en accompagnant non seulement les enfants, mais aussi les adultes. *"L'année dernière on a commencé*

Une partie des bénévoles de l'association pose devant les résutats de leur labeur

l'éducation pour les parents illettrés. Leur apprendre à remplir des documents des impôts, de la Poste…Qu'ils soient autonomes, qu'ils sachent se présenter dans un milieu administratif, expliquer où ils ont mal en arrivant à l'hôpital".

Aujourd'hui l'association compte une quarantaine d'adhérents, et la plupart de ceux qui l'ont fondée sont encore là. « *Tous les adhérents sont investis* », affirme Houdjati Ridjali. *"Si on décide d'une opération, on a rarement plus de 2 ou 3 personnes absentes. À Mayotte, l'environnement, tu ne peux pas passer à côté. Quand tu vois les déchets au bord des routes, sur les plages, tu te dis que forcément il y a quelque chose à faire. Si nous, la jeunesse d'aujourd'hui, on ne lutte pas contre toute cette pollution, qui pourra lutter ? Ce ne sont pas les anciens qui vont nettoyer, c'est à nous d'inculquer aux jeunes les bonnes habitudes."*

Sur le territoire de la commune de Bandrélé, le travail est colossal. *"Je n'ai pas l'impression qu'il y ait un changement pour l'instant. On peut nettoyer et repasser au même endroit quelque temps plus tard, ce sera comme avant."* Ce qui fait dire à la présidente de 976 Prévention qu'à ce stade, *"il faut verbaliser, et faire de la sensibilisation. Informer que tel quartier a été nettoyé et que si certains le salissent à nouveau, il peut y avoir des amendes. Peut-être que ça va faire réagir, dissuader ceux qui veulent polluer".*

OBJECTIF BUS

Après moins de quatre années d'existence, 976 Sud Prévention est déjà bien implantée. Les habitants de la commune sont habitués à voir les bénévoles sillonner plages et quartiers, distribuant des sacs poubelle et expliquant comment faire le tri. *"Maintenant, quand ils nous voient, ils demandent directement : vous avez des sacs poubelles ?"*, s'amuse Houdjati Ridjali. Pour la jeune femme, mère de plusieurs enfants, le rôle qu'elle a accepté représente un investissement conséquent, mais assumé. *"Ça me plaît d'être présidente de l'association, parce que je vois qu'ils sont soudés et qu'ils croient en moi. Avec les subventions je fais le maximum pour leur donner le nécessaire"*. Le combat actuel des bénévoles est d'obtenir un bus. Depuis que ceux-ci sont adhérents à la FMAE, ils sont appelés à faire des sorties sur toute l'île, et le transport se pose toujours comme une difficulté.

En dehors de 976 Sud Prévention, Houdjati Ridjali travaille toujours à la pharmacie, gérant l'association sur son temps libre. Sans regret. *"On ne m'a pas forcée. Je peux travailler tardivement le soir si j'ai des choses à rendre, ça ne me dérange pas. Tant qu'eux de leur côté reconnaissent le travail que je fais, ça me va. Et à chaque fois que j'ai besoin d'eux, même si je les appelle la veille pour le lendemain, ils sont tous là. Derrière j'ai un mari qui m'aide, qui s'occupe des enfants, qui est compréhensif et qui me donne des idées. La mairie aussi nous soutient, je pense qu'elle croit en nous"*, confie-t-elle.

Les plages de Saziley, un terrain de jeu à respecter.